

## Recommandations (Recommendations)

- Avant d'être mises en service, les canalisations doivent être très soigneusement soufflées pour éliminer toutes impuretés. Pendant cette opération les appareils sont démontés, afin d'éviter que des bavures n'endommagent les composants internes des appareils.
  - Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.
  - Assurez-vous que ce robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné.
  - Il est impératif de suivre les instructions du fabricant du robinet et celles du fabricant d'appareil y compris celles données pour la position du point de raccordement.
  - Lors de la mise en service du robinet, contrôler l'étanchéité avec un liquide moussant.
- *Before being used, pipes must be very carefully puffed to eliminate any impurities. During this operation the devices are dismantled in order to avoid the sealing of filters.*
  - *If any part of the valve suffers deterioration or destruction, the entire valve will need to be replaced. Partial replacement of any component of the valve is strictly forbidden: the deterioration of any part of the valve implies that it will no longer be up to standard.*
  - *Please make sure the valve allows an appropriate flow regime to fulfil its intended purpose.*
  - *The valve's manufacturer's instructions for safe use, as well as those of the device's manufacturer, including instructions on the positioning of the supply location, must be respected at all times.*
  - *During commissioning, check the valve's sealing with a foaming liquid.*

### • SOUDURE :

Les appareils doivent être impérativement séparés des raccords au moment de la brasure forte qui doit être agréée gaz. (Point de fusion >450°C). A l'aval de la deuxième détente, la brasure tendre est tolérée.

### • GARANTIE :

Les appareils sont garantis 5 ans à partir de la date de fabrication indiquée sur le corps du détendeur. Toutefois, les dégradations causées par les tentatives de démontage, les coups, les coulées de décapant, de brasure, ou toute autre cause provenant d'une mauvaise installation ne sont pas prises en compte par la garantie.

### •BRAZING:

*Devices must be strictly separated from connections during the brazing (melting point > 450°C). Downstream of the second regulator (low pressure), soft brazing is tolerated.*

### •WARRANTY:

*Devices are guaranteed 5 years from the manufacturing date indicated on the body of the regulator. However, damage caused by : attempts to dismantle, shocks, flowing of scouring agent, brazing, sealing the filter or other causes resulting from a bad installation are not covered by the warranty.*

# VANNE DE BARRAGE

Pour butane et propane

Notice d'utilisation (à conserver par l'utilisateur)  
Conditions to use (to be kept by the user)



RG 8 avec sécurité

conforme aux normes XP M88-771 & NF EN 331

Les vannes permettent de couper l'alimentation en gaz par un simple quart de tour du bouton de manœuvre.

Elles sont utilisables uniquement en phase gazeuse tant en propane qu'en butane distribué par récipients.

La vanne de barrage RG 8 (réf 14750) est munie d'une sécurité par verrouillage en fermeture.

Le déverrouillage, s'obtient en poussant et tournant d'un quart de tour le bouton de manœuvre.

Cette vanne ne nécessite aucune maintenance.

*Gas supply can be shut off by quarter-turning a valve to the right.*

*Both butane and propane may be used with these valves but only in gas phase.*

*The RG 8 (ref 14750) valve is provided with a safety lock when closed.*

*It can be unlocked by pushing and quarter-turning the knob to the left.*

*This valve requires no maintenance.*

Température d'utilisation : - 20°C à + 60°C

